

1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

émission: 30/11/2022 selon 1907/2006/CE

page 1/5

1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit:

FEUILLE SHG245

Informations générales:

Ce produit, classé comme non dangereux est un article au sens de l'Article 3.3 du Règlement CE No. 1907/2006 (REACH). Il ne contient pas de substances susceptibles d'être relarguées tant qu'il n'est pas utilisé. Par ailleurs, il n'y a pas d'obligation de fournir une Fiche de Données de Sécurité pour ce produit puisque l'Article 31 du règlement n'est pas applicable aux articles mais uniquement substances dangereuses et aux préparations. Le fournisseur est cependant tenu de communiquer à ses clients les informations nécessaires pour assurer une manipulation et une utilisation en toute sécurité de ses produits, et par conséquent, fournit cette Fiche d'Information Article.

1.2 UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Utilisation pertinente : absorbant d'hydrocarbures et de la plupart des liquides industriels.

1.3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Raison Sociale: SAS AMPLITUDE SERVICES

Adresse: ZI EUROPORT
57500 SAINT AVOLD

Téléphone: 03 87 00 42 20

Fax: 03 87 00 42 21

FDS: as.fiches@sfr.fr

1.4 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE: 01 45 42 59 59 (Centre antipoison ORFILA)

2- IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

2.2 ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Mention d'avertissement: aucune

Mention de danger: aucuneffet important ou danger connu.

Conseils de prudence: non applicable.

Exigences d'emballages spéciaux: non applicable.

2.3 AUTRES DANGERS

Aucun connu.

3- COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 MELANGE

3.1 SUBSTANCES

POLYPROPYLENE:

CAS: 9003-07-1

76,3%<C<99,5%

STABILISANTS:

C<0,5%

EVA:

CAS: 24937-78-8

0%<C<7,3%

PIGMENT:

C<0,3%

SURFACTANT:

C<0,1%

FILM PE (pour les SMF):

CAS: 9010-79-1

C<15,5%

4- PREMIERS SECOURS



4- PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux:

En cas de contact, laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes.

Inhalation:

Non applicable.

Contact avec la peau:

Se laver soigneusement après manipulation.

Ingestion:

Non applicable.

Protection des sauveteurs:

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel en l'absence de formation appropriée.

4.2 PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Effets aigus potentiels sur la santé:

Contact avec les yeux: aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation: aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau: aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion: aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition :

- Contact avec les yeux : aucune donnée spécifique
- Inhalation : aucune donnée spécifique
- Contact avec la peau : aucune donnée spécifique
- Ingestion : aucune donnée spécifique

4.3 INDICATIONS DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Note au médecin traitant : traitement symptomatique requis

Traitements spécifiques : aucun

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés:

Pluie d'eau ou de produits chimiques secs, de mousse ou de dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction déconseillés:

Aucun connu.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Dangers dus à la substance ou au mélange : aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion

Risque lié aux produits de décomposition thermique : les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

5.3 CONSEILS AUX POMPIERS

Utiliser un appareil respiratoire indépendant ainsi que les équipements de protections des sapeurs-pompiers pour combattre les incendies.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Non concerné.

6.2 PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 MÉTHODES DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Utiliser les instruments nécessaires pour mettre les produits répandus dans un conteneur approprié pour l'élimination des déchets.

6.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES

Voir rubrique 13.1. pour les absorbants gorgés de liquides absorbés.



7- MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRÉCAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Eviter le contact avec une source de chaleur élevée (>160°C) et les flammes.
Avant toute utilisation, se référer aux Fiches de données de sécurité des produits à absorber et s'équiper des Equipements de protection Individuelle prescrits pour ces produits.

7.2 CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

A stocker au sec à l'abri de la chaleur. Matériaux d'emballage recommandé : sac en plastique, carton.

7.3 UTILISATIONS FINALES PARTICULIÈRES

Non applicable.

8- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Sans objet.

8.2 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

9- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Forme	: non-tissé non calandré ou calandré
Couleur	: gris
Odeur	: aucune
Régime de fusion	: 160 - 175°C
Décomposition thermique	: à partir de 300°C (peut s'avérer dangereuse en cas de combustion)
Point d'éclair	: environ 240°C
Température d'inflammation	: approximativement 430°C
Inflammabilité	: ininflammable (non combustible)
Pression de vapeur à 20°C	: non volatil
Densité à 20°C	: environ 0,9 PP en granulés / 0,075 en non-tissé Meltblown
Hydrosolubilité	: insoluble, hydrophile

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Aucune.

10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ

Éviter tout contact avec une source de chaleur.

10.2 STABILITÉ CHIMIQUE

La stabilité du produit est totale lorsqu'il n'est pas gorgé de produits absorbés.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune.

10.4 CONDITIONS À ÉVITER

Aucune.

10.5 MATIÈRES INCOMPATIBLES

Les solvants du polypropylène.

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Aucun dans les conditions de stockage et d'utilisation normales.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 INFORMATIONS SUR LES CLASSES DE DANGER TELLES QUE DÉFINIES DANS LE RÈGLEMENT CLP

Toxicité spécifique organes cibles:

- exposition unique: aucun effet important ou danger critique connu.
- exposition répétée: aucun effet important ou danger critique connu.



11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

Danger par aspiration

Non applicable.

Symptômes liés aux caractéristiques:

Contact avec les yeux: aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau: aucune donnée spécifique.

Ingestion: aucune donnée spécifique.

Inhalation: aucune donnée spécifique.

Effets différés/immédiats/chroniques d'une exposition courte ou longue:

Non applicable.

Effets chroniques potentiels:

Généralités: aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité aiguë: aucun effet important ou danger critique connu.

Irritation/corrosion: aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité: aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité: aucun effet important ou danger critique connu.

Teratogénicité: aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement: aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité: aucun effet important ou danger critique connu.

Autres informations

Non applicable.

12- INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 TOXICITÉ

Non applicable.

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

La vitesse de décomposition est lente dans le temps. Le produit n'est pas biodégradable.

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Non concerné.

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL

Non concerné.

12.5 RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET vPvB

Non concerné.

12.6 AUTRES EFFETS NÉFASTES

Aucun effet connu.

13- CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS/ PRODUITS

Faire procéder à l'élimination des produits non recyclables par une entreprise agréée pour le traitement des déchets.

Attention : l'**absorbant** gorgé de produit absorbé doit être détruit selon la réglementation locale en vigueur pour la destruction du produit absorbé.

13.2 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS/ EMBALLAGE

Les emballages doivent être recyclés ou éliminés selon la réglementation en vigueur.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU: non concerné.

14.2 Nom d'expédition de l'ONU: non concerné.

14.3 Classes de danger pour le transport: l'absorbant non gorgé de produit absorbé est un produit non dangereux selon les réglementations de transport terrestre, fluvial, maritime, aérien.

14.4 Groupe d'emballage: non concerné.

14.5 Dangers pour l'environnement: aucun. Voir section 14.3. ci-dessus.



14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: aucune
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: non concerné

15- INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 RÈGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH) :

- Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation : aucun des composants n'est répertorié.
 - Substances extrêmement préoccupantes : aucun des composants n'est répertorié.
 - Annexe XIV : aucun des composants n'est répertorié.
 - Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux : non applicable
- Autres Réglementations UE : non applicable

15.2 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Non concerné.

16- AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans cette Fiche d'Information Article sont données de toute bonne foi et correspondent à l'état actuel de nos connaissances sur la sécurité du produit.
Les informations fournies ne représentent en aucun cas une quelconque garantie.
Le fabricant/fournisseur décline toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations fournies dans ce document. Les données de cette Fiche ne sont relatives qu'au matériau spécifique référencé ici et ne préjugent pas de son utilisation en combinaison avec tout autre matériau ou dans aucun processus

fiche établie selon 1907/2006/CE (REACH)

Date d'émission de la fiche: 30/11/2022, revue le 28.09.2025